

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

La majorité reste la majorité, même dans une SAS ! → PAGE 22

Hervé LE NABASQUE

DROIT COMMUN

Signification à une société : visons juste... visons simple ! → PAGE 10

Thibaut DUCHESNE

DOCTRINE

Réforme du régime de la dissolution-confusion et de la liquidation → PAGE 50

Bruno DONDERO

Panorama des dispositifs de partage de la valeur → PAGE 54

Jean-Eudes BUNETEL et Olivia RAULT-DUBOIS

Le retour en grâce de la théorie du vote utile → PAGE 61

Vincent RAMONÉDA

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPeltier,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-textenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Sabine DUBOST (sabine.dubost@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe – 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 788 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationsclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2025 : 546,24 € TTC -

Abonnement étranger 2025 : 588,50 €

Abonnement feuilletable numérique France : 316,82 € TTC - Abonnement étranger : 310,30 €

Prix au numéro France : 61,26 € TTC - Prix au numéro étranger : 66 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJS20316 • **Réforme des sociétés d'exercice des professions libérales : quelques problèmes de mise en œuvre** 5
Bastien BRIGNON et Jean-François BARBIÈRI

DROIT COMMUN

- BJS203m3 • **La réticence dolosive du cédant de contrôle excuse toujours l'erreur du cessionnaire : un principe excessif ?** 8
Marie CAFFIN-MOI – Cass. com., 18 sept. 2024, n° 23-10.183, F-B
- BJS203m1 • **Signification à une société : visons juste... visons simple !** 10
Thibaut DUCHESNE – Cass. 2^e civ., 12 sept. 2024, n° 22-13.949, F-B
- BJS20319 • **Société en formation : application du nouveau régime** 13
Bruno DONDERO – Cass. com., 9 oct. 2024, n° 23-12.401, F – Cass. 3^e civ., 17 oct. 2024, n° 22-21.616, F-D
- BJS203m2 • **L'entreprise face à l'appropriation frauduleuse de données par un ancien salarié** 16
Laurent SAENKO – Cass. crim., 5 juin 2024, n° 22-86.361, F-D
- BJS20318 • **Injonction ordonnée dans le cadre du dispositif LCB-FT et droit au procès équitable** 20
Michel STORCK – Cass. com., 18 sept. 2024, n° 22-20.771, F-B

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS203n2 • **La majorité reste la majorité, même dans une SAS !** 22
Hervé LE NABASQUE – Cass. ass. plén., 15 nov. 2024, n° 23-16.670, BR

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS203k9 • **De la nécessité de convoquer le curateur de l'associé protégé** 29
Jean-Christophe PAGNUCCO – Cass. com., 18 sept. 2024, n° 22-24646, F-B
- BJS203k7 • **Retour sur la distinction du titre et de la finance lors de la cession des parts sociales d'un époux commun en biens** 32
Estelle NAUDIN – CA Poitiers, 2^e ch. civ., 2 juill. 2024, n° 22/02062
- BJS203l7 • **La mise à disposition d'un bail rural, un double apport déguisé ?** 34
Jean-François BARBIÈRI – Cass. 3^e civ., 26 sept. 2024, n° 23-13.893, FS-B

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS203m8 • **Insuffisance d'actif et frais de réalisation : dettes nées après le jugement** 36
Bastien BRIGNON – Cass. com., 23 oct. 2024, n° 23-15.365, FS-B
- BJS203m0 • **Responsabilité pour insuffisance d'actif : précisions sur la « simple négligence »** 38
Olivier MARAUD – Cass. com., 2 oct. 2024, n° 23-15.995, F-B

BJS203k2 • Cessation d'activité de l'entrepreneur et maintien de l'insaisissabilité de la résidence principale	40
Bernard SAINTOURENS – Cass. com., 11 sept. 2024, n° 22-13482, F-B	

CHRONIQUE

BJS203m7 • Droit fiscal (juin-oct. 2024)	43
Sous la direction de Régis VABRES	

DOCTRINE

BJS203n3 • Réforme du régime de la dissolution-confusion et de la liquidation	50
Bruno DONDERO	
BJS203m6 • Panorama des dispositifs de partage de la valeur	54
Jean-Eudes BUNETEL et Olivia RAULT-DUBOIS	
BJS203m4 • Le retour en grâce de la théorie du vote utile	61
Vincent RAMONÉDA	